REBLOZYL® m'a été prescrit

Coordonnées importantes

Le médecin qui m'a prescrit Reblozyl® :

Nom:

N° tél. professionnel:

Adresse professionnelle :



Si vous avez des questions ou besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter Bristol Myers Squibb au : +33 1 58 83 84 96. Document diffusé sous l'autorité de l'ANSM Version 3 - Juillet 2025



25 mg, 75 mg, poudre pour solution injectable

CARTE PATIENTE

(Pour les femmes en âge de procréer) Gardez cette carte avec vous pendant toute la durée du traitement.



INFORMATION PATIENTE

REBLOZYL® pourrait être nocif pour un bébé à naître.
REBLOZYL® ne doit pas être utilisé pendant la grossesse et au moins 3 mois avant de débuter une grossesse.

N'utilisez pas REBLOZYL® si vous êtes enceinte ou si vous allaitez, ou si vous êtes en âge de procréer et que vous n'utilisez pas au moins une méthode de contraception efficace.

- Avant de commencer le traitement par REBLOZYL® :
 - 1. Parlez avec votre médecin des méthodes de contraception efficaces qui pourraient vous convenir et assurez-vous d'utiliser au moins un moyen de contraception efficace pendant le traitement par REBLOZYL® et pendant au moins 3 mois après l'arrêt du traitement par REBLOZYL®.
 - 2. Un test de grossesse négatif vérifié par votre médecin prescripteur est nécessaire pour s'assurer que vous n'êtes pas enceinte.

- Un test de grossesse doit être répété à intervalles adaptés.
- Signalez immédiatement à votre médecin toute grossesse suspectée ou confirmée survenant au cours du traitement et pendant au moins 3 mois suite à l'arrêt du traitement.
- Si vous planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin.

Voir le verso de cette carte comportant les coordonnées de votre médecin prescripteur. Pour plus d'information sur REBLOZYL® et ses effets indésirables, consultez la notice d'information patient de REBLOZYL® sur la base de données publique du médicament sur le site internet : http://base-données-publique.medicaments.gouv.fr Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère ou déclarez-le directement sur le portail https://signalement.social-sante.gouv.fr.

Si besoin, vous pouvez obtenir une carte patiente supplémentaire auprès de votre médecin ou consulter le site internet Bristol Myers Squibb : https://www.bms.com/fr/our-medicines.html > à la rubrique Hématologie > REBLOZYL® (luspatercept)